

COMPTE-RENDU de la RÉUNION du 2^{ème} CONSEIL D'ECOLE

Lundi 13 février 2017

Présents :

Les représentants de la mairie : Mr Thévenet, Mme Lassus et Mme Rapiteau

Les représentants de parents d'élèves : Mme Furet, Mme Neveu et Mme Tornay

Les enseignants : Mr Belmokadem, Mme Bonnet, Mr Bourriaud et Mme Colin,

Sont excusés :

Mme Glykos, IEN

Mr Garcia, maire

Mme Colinet et Mme Royoux, ATSEM

Mr Caillot, enseignant

Mme Rouil, représentante des parents

Secrétaire de séance : Mme Bonnet

Début de séance à : 18h35

Ordre du jour :

1. Préparation de la rentrée 2017-2018 : effectif, répartition, organisation
2. Hygiène et sécurité
3. Actions de l'année 2016-2017 en lien avec le projet d'école
4. Bilan des comptes relatifs au fonctionnement de l'école
5. Questions diverses

1. Préparation de la rentrée 2017-2018 : effectif, répartition, organisation.

Organisation de la semaine pour 2017-2018.

Depuis janvier 2015, les horaires de l'école sont les suivants :

lundi	9-12h	13h30-16h	APC 16h-16h45 (Enseignants)
mardi	9-12h	13h30-16h	
mercredi	9-11h	TAP 11h-12h (Mairie)	
jeudi	9-12h	13h30-16h	APC 16h-16h45 (Enseignants)
vendredi	9-12h	13h30-16h	

L'Inspection de l'éducation nationale demande à la mairie de se positionner quant à un éventuel changement des horaires pour la rentrée prochaine.

Les membres du conseil sont d'accord pour que les horaires actuels soient ceux de l'année prochaine.

Carte scolaire pour la rentrée 2017-2018 : effectif et répartition

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Année en cours (2016/2017)	12	11	13	11	13	14-1	15	15	104-1
Prévision (2017/2018)	13	12	11	13 (-1)	11	13 (-1)	13	15	101 (-2)

Un élève de CE2 quitte l'école cette année après les vacances d'hiver.

Une famille quittera l'école en fin d'année : un enfant scolarisé actuellement en CE1 et un autre en GS.

Organisation pédagogique à 4 classes (99 élèves soit 24.75 él/classe)

PS-MS 13+12 = 25	GS-CP 11+12 = 23	CE1-CE2 11+12 = 23	CM1-CM2 13+15 = 28
---------------------	---------------------	-----------------------	-----------------------

L'admission des élèves pour la rentrée prochaine se fera à partir de mai (notamment pour les enfants nés en 2014, futurs élèves de PS). L'inscription doit être faite au préalable à la mairie.

Un mot à ce sujet sera passé dans la gazette de la commune.

Concernant l'équipe enseignante :

Actuellement, il n'y a pas de projet de participer au futur mouvement. Donc, pas de changement prévu à ce jour.

Concernant l'organisation spatiale :

Les enseignants souhaitent conserver leur classe et pouvoir disposer de l'ensemble des salles scolaires à leur convenance pendant le temps scolaire. Les représentants de la mairie assurent que l'ensemble des locaux sera à disposition de l'équipe pour la fin de cette année et pour l'année prochaine.

Le projet « agrandissement de la garderie » est en cours d'étude et il n'y a pas de date connue pour un éventuel début des travaux.

2. Hygiène et sécurité : Vigipirate et Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)

Les établissements scolaires sont toujours sous le protocole Vigipirate.

Exercice « intrusion » réalisé jeudi 10/11 :

L'exercice effectué s'est globalement bien déroulé.

Du point de vue des élèves : Il a été accompagné dans chacune des classes, d'un temps de réflexion avec les enfants sur les attitudes à adoptées, celles à éviter. Les élèves les plus grands se proposent pour avoir des responsabilités. Chaque enseignant décidera pour sa classe.

Du point de vue des enseignants : Cet exercice a souligné la difficulté pour se passer l'alerte et pour communiquer.

Les directives nationales préconisent 3 exercices dans l'année.

Il sera fait au retour des vacances d'hiver un exercice « confinement ». Pour rappel, il s'agit de se confiner suite à un risque naturel ou technologique (alerte par la préfecture et/ou par la mairie).

L'exercice sera accompagné de discussions et temps d'échanges adaptés selon l'âge des enfants afin de sensibiliser les élèves aux accidents majeurs qui peuvent arriver sur un temps d'école et quels sont les gestes et actions à mettre en place pour chacun de ces risques.

La demande faite à la mairie lors du conseil du 7 novembre 2016, pour organiser un exercice sur un temps de restauration ou de garderie est reconduite.

L'école rappelle que la mairie avait annoncé de nouveaux plans d'évacuation et la matérialisation de deux points de regroupement dans la cour et sur le parking. La mairie s'en occupe.

L'école interroge sur la date du remplacement de la porte de l'ancienne classe d'Elisabeth. La mairie répond que la porte est commandée et sera remplacée dès réception.

Le plateau du haut coté garderie va être enherbé autour des arbres ; les racines déforment le bitume et rendent dangereux cet endroit.

Des travaux pour l'enfouissement des réseaux ont lieu actuellement. Il y aura aussi des travaux dans l'école pendant les vacances d'hiver, pour le raccordement au tout à l'égout.

3. Actions pour l'année 2016-2017 en lien avec le projet d'école

Cf PJ « projets pour l'année au 13 février 2017 »

4. Bilan des comptes relatifs au fonctionnement de l'école

Solde créditeur au 31/12/16 = 1410.31 euros

A été réglé : Abonnements Bayard : 190.50

Spectacle cirque (90%) : 362.40

Gouter de Noël Mr Brix : 105.50

Donc bilan à 751.91 euros

Recettes à venir		Dépenses à venir	
Photo scol	400	Transports Piscine	1000
Don APE	900	Cinéma	2 x 70
Collecte Papiers (ASEB) (mars2016 à sept2016)	443.50		

5. Questions

* pour les sorties avec pique-nique: délai de prévenance parfois trop court quand il faut prévoir un pique-nique : (par exemple la rencontre usep de vendredi on a reçu le mot mercredi)

Mme Colin reconnaît que le délai était un peu court pour le mot et essaiera de mieux anticiper à l'avenir.

*Y aurait-il un autre moyen pour demander le silence au moment de la cantine que de frapper fortement une louche en métal sur un chariot?

je ne trouve pas ça très éducatif ni plaisant au moment du repas.

Du fait des absences du personnel au mois de janvier, il n'y a avait qu'un seul service de restauration pendant tout ce mois. Les repas ont alors été effectivement très bruyants. Et le retour au silence imposé parfois par un bruit de louche.

Une réflexion est amorcée sur les conditions d'accueil à la cantine et des idées pour favoriser le calme et faire en sorte que le moment du repas soit agréable pour tous sont discutées.

Quand il n'y a qu'un seul service, les enfants pourraient avoir une mini-récré « soupape » avant l'entrée à la cantine. Cette mini-récré ne peut pas avoir lieu s'il y a deux services du fait du temps de la pause méridienne (1h20 permet juste le temps de passage des deux services). Pour rappel, la pause méridienne a été raccourcie à 1h30 en 2013 (cf réunion de conseil du 10 juin 2013) à la demande des parents pour permettre aux PS de se coucher plus tôt et pour palier les conflits et actes de violences fréquemment constatés lors de la pause longue de 2 heures.

Le personnel de cantine pourrait être associé à cette réflexion.

Le prochain conseil d'école aura lieu le Lundi 12 juin 2017 à 18h30.

Fin de séance à 20h15

La secrétaire
Mme Bonnet

La présidente
Mme Colin